

Cazalis



Bulletin communal 2021

Sommaire

La vie communale

P 3 : Hommage à Claude

P 4 : Nouvelle équipe municipale

P 5 : Agence Postale Communale
La matinée citoyenne

P 6 : Etat Civil

P 6-7 : Informations mairie

P 8-9 : Les finances

P 10 : Subventions aux associations

P 10-11 : Réalisations 2021

P 12-14 : Les moments de convivialité

La vie intercommunale

P 16 : Communauté de Communes
Chalosse Tursan

P 17 : SIETOM

P 18-19 : SIVU scolaire le Luy de
France

La vie associative

P 21-24 : Comité des fêtes de Cazalis
et Bar de Cazalis

P 25-28 : ACCA de Cazalis

Mesdames, Messieurs,

Restrictions, interdictions, distanciation sont les mots qui depuis mars 2020 et le début de cette pandémie mondiale font partie de notre quotidien et malheureusement à l'aube de cette année 2022 la pandémie reste de rigueur, rien n'est gagné même si le vaccin est là.



Plus près de nous encore, l'année qui s'achève aura été marquée par la disparition tragique de notre Maire, Claude LABEGARIA dont l'attachement et le dévouement pour son village étaient entiers et reconnus de tous comme vous pourrez le lire dans l'hommage que nous avons souhaité lui rendre dans la page suivante. Nous avons choisi en mars 2020 de l'accompagner pour mener à bien le quotidien et le futur de Cazalis, nous ne pouvons, en sa mémoire, qu'amener ses projets à leurs termes.

Je tenais à remercier ici, l'ensemble de l'équipe municipale et les employés communaux qui ont su se mobiliser et répondre présents durant cette épreuve, et au-delà, toutes les personnes qui nous ont témoignés de leur soutien.

Les moments de convivialité étant rares, pandémie oblige, nous ne pouvons qu'être admiratifs de nos associations et de nos bénévoles, qui malgré les contraintes mettent tout en œuvre pour nous divertir, nous restaurer ou accomplir leurs obligations en matière de régulation des nuisibles. Leur participation au téléthon est aussi un moment fort apprécié et cette année encore les Cazalisiennes et Cazalisiens auront été généreux.

Dans ce bulletin annuel, vous retrouverez les informations pratiques et utiles, les comptes rendus et photos des quelques manifestations de l'année écoulée qui ont pu avoir lieu.

Cette année encore les vœux municipaux ne pouvant être organisés, c'est à la fin de ces quelques lignes que je me permets de vous souhaiter à vous toutes et tous, aux personnes qui vous sont chères une année 2022 porteuse d'espoir pour un avenir meilleur.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Didier CASTETS



La vie communale



Hommage à Claude

Ce dimanche 10 Octobre 2021 restera pour nous tous, habitants de Cazalis, une date douloureuse, celle d'un destin tragique.

Claude, notre maire venait de mettre fin à ses jours, à ses douleurs profondes et silencieuses qu'il ne laissait percevoir, par pudeur peut-être, par fierté sûrement.



Lui qui aura pourtant toujours été l'un des premiers à se dévouer, se rendant toujours disponible, jamais avare de son temps que ce soit pour sa commune, pour le SIVU scolaire ou la CUMA du village malgré la charge de ses obligations professionnelles.



Lui pour qui générosité et solidarité n'étaient pas que des mots, qui lors de la tempête 2009 passait chez ses voisins, sur son tracteur, faisant tourner sa génératrice, alimentant ainsi à tour de rôle les congélateurs, afin d'éviter à chacun la perte des denrées, cela jusqu'au rétablissement tant attendu de l'électricité.



Lui qui, à chaque manifestation ou journée de travail pour la commune et les associations, s'évertuait à mettre le sourire sur tous les visages.



Claude restera pour nous tous un amoureux de son village et de ses habitants, entier dans ses engagements familiaux, professionnels et citoyens. Un exemple à suivre dans un monde où égoïsme et individualisme sont malheureusement de plus en plus présent dans nos quotidiens.



Merci Claude pour l'homme, le citoyen que tu as été, pour ce que tu as fait pour le bien-être de tous, nous ne t'oublierons pas.

Adishatz Claude !

Equipe municipale

Suite au décès de Claude Labégaria, la commune a été dans l'obligation de provoquer des élections municipales partielles complémentaires.

Le dimanche 5 décembre 2021, les électeurs ont été appelés aux urnes pour élire une onzième personne qui viendrait compléter l'équipe municipale.

Ainsi Thierry Cascailh ayant rejoint les autres élus, l'élection des Maire et Adjoint a eu lieu le vendredi 10 décembre 2021.

Didier Castets a été élu Maire et Sylvie Deffreix, Adjointe.



DELEGUES

	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes Chalosse Tursan	Didier CASTETS	Sylvie DEFFREIX
SYDEC	Thierry CASCAILH	Hervé DUSPOUYS
SIETOM	Françoise LASSERRE	Olivier MARSAN
Syndicat des Eschourdes	Sylvie DEFFREIX Marc GAILLARDOU	Didier CASTETS Marie-Anne THONNELIER
SIVU scolaire Le Luy de France	Sylvie DEFFREIX Camille ROUX Marie-Anne THONNELIER	
ALPI	Patrick RECALT-GUISSAGAITS	Hervé DUSPOUYS
Correspondant défense	Fabrice DUMAS	

Commissions communales

Finances : Tous les Conseillers Municipaux

Voirie : Fabrice DUMAS - Hervé DUSPOUYS - Camille ROUX

Bâtiments : Sylvie DEFFREIX - Françoise LASSERRE - Marc GAILLARDOU - Patrick RECALT-GUISSAGAITS - Olivier MARSAN

PLUI – PCS : Thierry CASCAILH - Sylvie DEFFREIX - Fabrice DUMAS - Hervé DUSPOUYS

Espaces Verts : Marc GAILLARDOU - Françoise LASSERRE - Sylvie DEFFREIX - Marie-Anne THONNELIER

Communication : Patrick RECALT-GUISSAGAITS - Françoise LASSERRE - Sylvie DEFFREIX - Marc GAILLARDOU - Marie-Anne THONNELIER

Fêtes et cérémonies : Françoise LASSERRE - Sylvie DEFFREIX - Camille ROUX - Marie-Anne THONNELIER

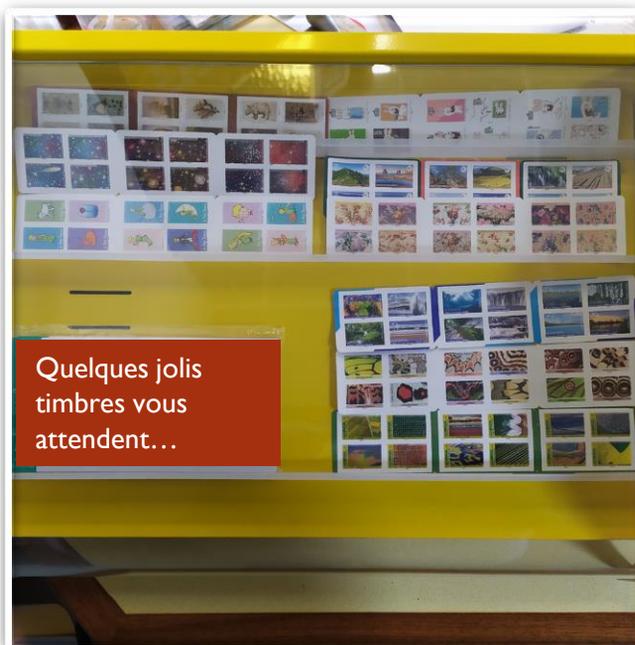
Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale vous offre toujours la plupart des services d'un bureau de Poste : achat de timbres, prêt-à-poster, colissimos, emballages divers,... affranchissement courrier, colis, contrat de réexpédition de courrier, pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale retrait ou dépôt d'espèces d'un CCP ou compte épargne dans la limite de 500 € par période de 7 jours.

Vous avez également la possibilité de souscrire un forfait téléphonique avec La Poste Mobile :

- Kit SIM prépayé
- Kit SIM avec abonnement sans engagement
- Abonnement avec engagement et mobiles à prix préférentiels

N'hésitez pas à venir, Céline vous accueillera et vous renseignera.



La Matinée Citoyenne



 Journée
Citoyenne



Avant l'arrivée du printemps, le 27 février 2021, le conseil municipal vous a sollicité afin de participer à un moment citoyen au bénéfice de votre commune.

Un petit nombre de volontaire a répondu présent, munis de sécateurs et de sarcloirs pour certains, au nettoyage

des talus à l'arrière de la salle des fêtes en prévision des plantations à venir.

Un autre groupe s'occupant de la taille des arbres et du nettoyage de la haie longeant la route d'Amou.

Merci à tous les participants pour leur dévouement, n'hésitez pas à venir vous joindre à nous lors de la prochaine édition qui, espérons-le, pourra être conclue d'un petit moment festif.

Etat civil



Romane, Olivia, Nicole Malorie a pointé le bout de son nez le 09 juin 2021 au foyer de Camille ROUX et Malorie BAZIN pour le plus grand bonheur de sa grande sœur Célestine



Béregère HEURTAUX
et **Jérémy COELHO** se
sont unis devant Monsieur le
Maire le 09 juillet 2021

Claude LABEGARIA
a choisi de nous quitter
le 10 octobre 2021



Informations mairie

Horaires et coordonnées de la mairie et de l'Agence postale

La Mairie et l'Agence Postale de Cazalis sont ouvertes aux heures suivantes :

Lundi de 14h00 à 18h30

Mardi de 14h00 à 18h30

Judi de 08h30 à 12h30

Vendredi de 08h30 à 12h00

Téléphone : 05.58.79.37.31

Mail : mairie.cazalis40@orange.fr

Subvention voyage scolaire

La municipalité accorde une aide de 50 € par an et par enfant de Cazalis pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué sur la présentation d'un RIB et d'une attestation de participation au voyage établie par l'établissement.



Services de la mairie :

La mairie vous propose un service gratuit pour vos photocopies. Il vous sera demandé de fournir le papier si un volume important de copies est à réaliser.

De même, la mairie s'est dotée d'une plastifieuse qui est à votre disposition gratuitement au secrétariat.

Ces services sont proposés aux habitants sans contrepartie financière pour l'instant. Faites-en donc bon usage !

Raticide



La commune continue de fournir du raticide à toute personne qui en fait la demande.

Veillez pour cela vous adresser à la mairie ou à l'employé communal.

N'oubliez pas d'amener un récipient lorsque vous viendrez récupérer le poison.

Tarifs de location des salles



Salle polyvalente

Pour les habitants de la commune :

10 € la 1^{ère} location
50 € à partir de la 2^{ème} location de l'année

Pour les habitants hors commune :

200 € pour une journée
100 € par journée supplémentaire
300 € forfait week-end (mariage)

Pour les associations hors commune :

100 € par location

Pièces à fournir :

Caution : 300 €
Attestation d'assurance responsabilité civile



Salle des associations

Pour les habitants de la commune :

10 € par location

Pièces à fournir :

Caution : 300 €
Attestation d'assurance responsabilité civile

Rendez-vous électoraux



2022 est une année électorale avec les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.

Vous avez jusqu'au 04 mars pour vous inscrire sur les listes électorales pour les présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les législatives.

Recensement citoyen



Tout jeune ayant atteint l'âge de 16 ans doit **obligatoirement** venir se faire recenser en mairie. Pour cette démarche, vous aurez besoin de la pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Dès cette formalité accomplie, la mairie vous délivre une attestation de recensement à garder précieusement. Elle vous sera demandée pour toute inscription à un examen ou concours (BEP, Bac, Permis de conduire, ...)

Ce recensement vous permet également d'être convoqué à la Journée de Défense et Citoyenneté.

Carte d'identité et passeport



Ici le nouveau format des cartes d'identité

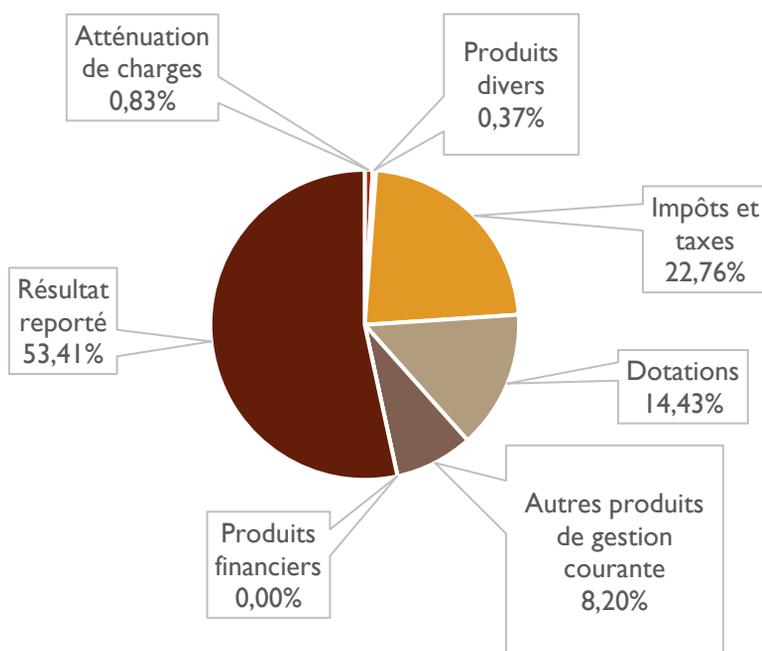
Les demandes de renouvellement ou de nouvelles pièces d'identité (carte d'identité et passeport) doivent être réalisées auprès d'une mairie agréée soit Aire-sur-l'Adour, Biscarosse, Capbreton, Dax, Hagetmau, Mimizan, Mont-de-Marsan, Morcenx-la-Nouvelle, Mugron, Parentis-en-Born, Peyrehorade, Pissos, Roquefort, Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Paul-Lès-Dax, Saint-Sever, Saint-Vincent de Tyrosse, Soustons et Tarnos.

Ces mairies vous accueillent sur rendez-vous. Pour plus de facilités, vous pouvez saisir la pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site de la Préfecture des Landes www.landes.gouv.fr.

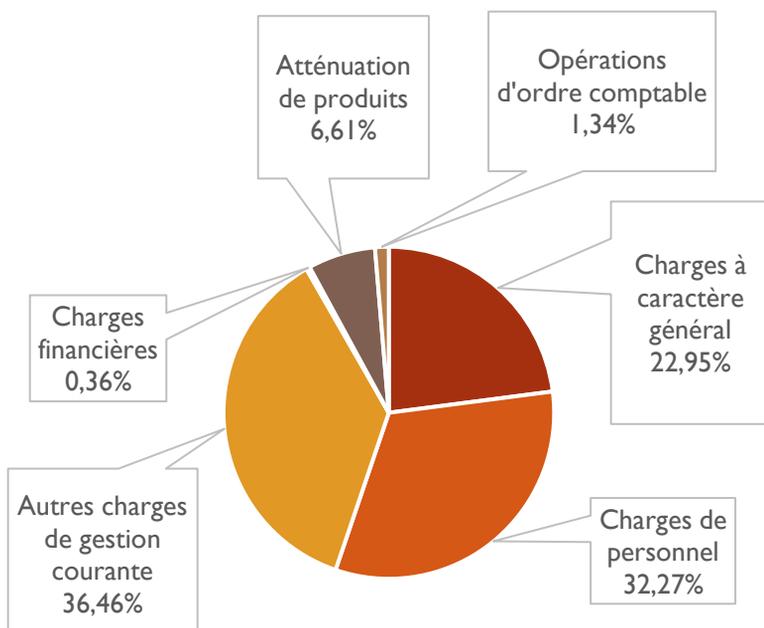
Les finances

Recettes de fonctionnement 357 405,18 €



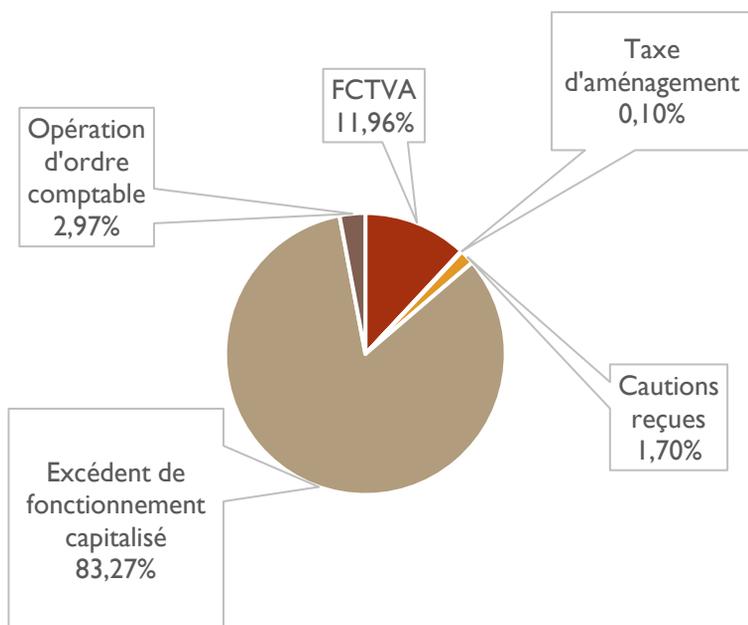
- Résultat reporté 2020
- Atténuation de charges : remboursement sur rémunération – indemnités journalières
- Produits divers : ordures ménagères des loyers communaux et redevance d'occupation du domaine public
- Impôts et taxes : impôts locaux, compensation de la Communauté de Communes, FPIC et taxe additionnelle aux droits de mutation
- Dotations et participations : toutes les dotations de l'Etat
- Autres produits : loyers, locations salle et subvention de la Poste.
- Produits financiers : intérêts des parts sociales

Dépenses de fonctionnement 107 909,25 €



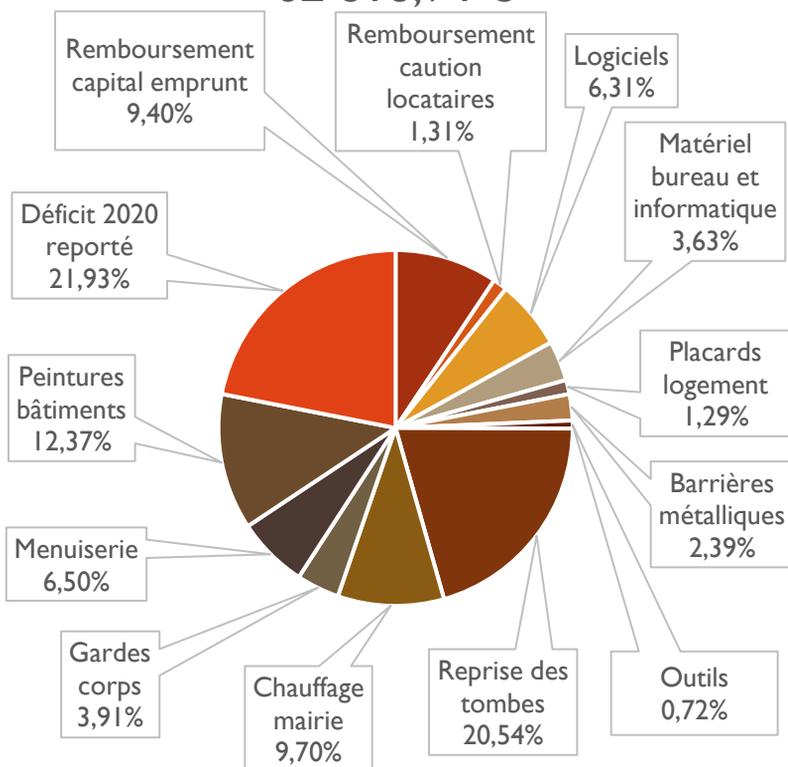
- Charges à caractère général : eau, électricité, achats divers produits et équipements, maintenances diverses, entretien voirie, bâtiments, matériels, organisation cérémonies, assurance, impôts, frais affranchissement et télécommunication.
- Charges de personnel : masse salariale avec différentes cotisations obligatoires, visites médicales
- Charges de gestion courante : indemnités des élus, charges obligatoires (SIVU, service incendie,...), subventions aux associations
- Charges financières : Intérêts des emprunts.
- Atténuation de produits : prélèvement de l'Etat
- Opérations d'ordre comptable : écriture d'amortissement

Recettes d'investissement 48 859,14 €



- Cautions reçues des locataires des logements communaux
- FCTVA : la TVA perçue en 2021 est celle concernant les dépenses d'investissement de 2019
- Taxe d'aménagement : part communale de cette taxe d'urbanisme appliquée sur diverses constructions et aménagements.
- Excédent de fonctionnement capitalisé : part qui sert au financement de l'investissement
- Opérations d'ordre comptable : écriture d'amortissement

Dépenses d'investissement 62 818,94 €



- Déficit 2020 reporté
- Remboursement emprunts : remboursement du capital des emprunts
- Remboursement caution aux locataires à leur départ
- Logiciels : signature électronique
- Informatique mairie : remplacement de l'ordinateur
- Placards logement : ajout de placards au logement communal 57 rue de l'église
- Barrières métalliques : achats de barrières
- Outils : achat d'un outil multifonctions et d'un compresseurs
- Reprise des tombes : nettoyage des emplacements récupérés
- Chauffage mairie : changement du système de chauffage
- Garde corps : ajout d'un garde corps sur le muret du parking de la salle des associations
- Menuiserie : changement des fenêtres mairie et installation d'une cimaise – changement d'un volet au logement
- Peintures bâtiments : peinture de l'intérieur de la mairie, de la salle des associations et du plafond de la cuisine de la salle polyvalente

Subventions aux associations

Associations	Montant
Comité des fêtes	600 €
ACCA	400 €
Entr'aide Hagetmautienne	100 €

Réalisations 2021

Achat de panneaux de chantier

La commune s'est dotée de panneaux de signalisation temporaire.

Coût : 337,10 € TTC

Changement ordinateur mairie

L'ordinateur de la mairie a été remplacé par un plus performant de l'entreprise Lespiauc d'Hagetmau.

Coût : 2 280 € TTC



Barrières métalliques

25 barrières métalliques ont été achetées en début d'année.

Coût : 1 500 € TTC



Placard logement



Des placards ont été rajoutés dans le logement 57 rue de l'église par l'entreprise Gachard.

Coût : 810,48 € TTC

Outils



Pour compléter le panel de matériel utile à l'employé communal, la commune a acheté chez Weber Motoculture à Hagetmau un outil multifonctions et un compresseur.

Coût : 453,65 € TTC

Reprise des tombes en état d'abandon

La procédure administrative de reprise des tombes abandonnées étant arrivée à son terme, l'entreprise Aurélien Crabos de Saint-Aubin a procédé au nettoyage des seize emplacements et à la création du caveau communal d'attente et de l'ossuaire.

La majeure partie de ces concessions pourront être réattribuées à de nouveaux demandeurs.

Coût : 12 900 € TTC



Travaux divers sur les bâtiments communaux

La municipalité a décidé de donner un coup de jeune à l'intérieur de la mairie, aucun travaux n'ayant été nécessaire depuis 20 ans.

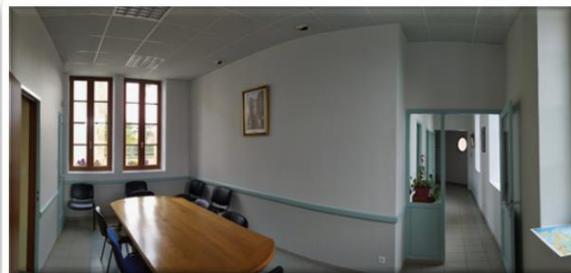
Ainsi, le système de chauffage énergivore a été remplacé par une pompe à chaleur réversible.

Côté menuiserie, les fenêtres bois côté garage, en mauvais, ont été changées par des modèles en PVC. Une cimaise a été installée à la salle du Conseil et un volet du logement communal remplacé.

Les peintures intérieures ont été mises au goût du jour.

Suite à l'extension de la salle des associations, cette dernière n'avait pas été repeinte. C'est aujourd'hui chose faite. Un garde corps a également été ajouté sur le muret du parking afin de sécuriser les usagers.

A la salle polyvalente, c'est l'accessibilité des sanitaires qui a été réalisée : changement du WC handicapé, ajout d'un urinoir plus bas que les autres, abaissement du lave mains. Le carrelage du sol a également été changé par un modèle plus moderne et en adéquation avec les couleurs murales.



Dépenses			Recettes	
Description	Entreprise	Montant	Subvention	Montant
Menuiserie	Gachard Hervé	4 080,60 €	DETR	5 993,96 €
Ferronnerie	Métallerie des Luys	2 458,37 €	FEC	3 919,96 €
Peinture	Castagnet David	7 772,35 €		
Carrelage	Entreprise Dubayle	2 211,00 €		
Plomberie	Labenne Frédéric	1 359,04 €		
Chauffage	SEEGEES	6 094,49 €		
TOTAL		23 975,85 €	TOTAL	9 913,92 €

Reste à charge : 14 061,93 €

Les moments de convivialité

Cette année encore, la COVID a freiné un bon nombre de nos retrouvailles mais dès que la permission nous a été donnée, la commune et les associations ne se sont pas fait priées pour réunir les cazalisiens et cazalisiennes pour leur plus grand bonheur.

Bonne Fête des Mères



2021 nous a une nouvelle fois privé d'une occasion de lever notre verre en l'honneur des mamans. Petits fours et champagne nous ont manqué. Qu'à cela ne tienne nous sommes allés à leur rencontre, munis de douceurs et d'une rose au couleur du soleil. Quelques sourires pour les photos, en espérant pouvoir se rassembler en 2022.

Repas des aînés



Après Midi Détente

Une joyeuse bande de retraités se réunit une fois par mois, pour se distraire et rompre la monotonie quotidienne. Rien de tel que d'être en groupe pour retrouver sa bonne humeur.

Au programme :

Belote, jeux de société, mais le plus important bavardages et plaisanteries pour la gymnastique des zygomatiques.

Au moment du goûter, les papilles se réveillent.

Pour fêter la dernière rencontre de l'année, la municipalité offre les bûches de Noël pour le plaisir des yeux et du ventre.



Venez nous retrouver avec un mot d'ordre, se détendre.

N'hésitez pas, même si vous n'êtes pas un adepte des jeux, vous pourrez juste passer un bon moment.

Après une année de pause, c'est avec beaucoup de plaisir que le conseil municipal accueillait ses aînés. Un moment de convivialité fort apprécié de tous, lors duquel les croustillantes anecdotes ne manquent pas d'alimenter les conversations pour le bonheur des récents Cazalisiens présents, ou de ceux qui avaient préféré les oublier... Cette rencontre fût aussi malheureusement le dernier moment de joie avec Claude pour nous tous.

Cette année, le conseil municipal avait innové en s'attachant les services de Carine Cuisine venant de Donzacq et dont les talents culinaires ont été appréciés de tous.

Vivement le prochain rendez-vous !



Cazaliens présents répondaient « Mort pour la France ». Des noms qui sonnent aujourd'hui comme jadis au cœur de nos familles.

Sous l'hommage du drapeau porté par Naïm Saggal, la gerbe du souvenir a été déposée au pied du monument avant que chacun des enfants de Cazalis dépose un petit bouquet en témoignage de

reconnaissance envers leurs « anciens ».

La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise dans une version qu'affectionnait particulièrement notre défunt Maire.

En signe de deuil, l'apéritif traditionnel à la Salle Municipale n'a pas eu lieu.

C'est avec une émotion particulière que Didier CASTETS, Premier Adjoint, faisant fonction de Maire par intérim, et entouré du Conseil Municipal, a débuté la Cérémonie du 11 novembre 2021 en lisant la lettre de la Ministre déléguée aux Anciens Combattants, Geneviève Darrieussecq.

« ...Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes.

La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021 ... »

Puis un enfant de la commune, le jeune Maxime Dulau, a égrené l'ensemble des noms gravés sur la stèle auxquels les

AFM TELETHON



2021

CAZALIS

Samedi 04 Décembre 2021

La commune s'est une nouvelle fois mobilisée pour participer à la collecte du téléthon.

Nous avons conservé la formule de l'an passé avec le drive pour les repas, les dons, les merveilles et les dépôts de jouets pour le secours catholique de Hagetmau.

Comme à l'accoutumée ce sont les associations communales (ACCA, CDF) et le Conseil municipal, qui ont préparé et distribué quelques 74 repas.

Cela nous a permis de récolter la somme de **1460€** au profit de l'AFM.

Merci à tous de votre implication en espérant pouvoir s'asseoir autour d'une table en 2022.





11 Décembre 2021 :

Préparation du passage du Père Noël :

Cette journée était placée sous le signe de la gaieté avec mise en place des décorations de Noël dans le village le matin, et préparation du sapin par les enfants l'après-midi.

Tout le monde met la main à la pâte afin de donner au bourg un aspect festif et coloré.

Le résultat ne sera visible que la nuit venue, et tout le monde est satisfait du nouveau visage du bourg !!

Arrivée des enfants en début d'après midi entre timidité pour certains et impatience pour d'autres. Les premières décorations mises en place tout le monde est à pied d'œuvre le sapin prend forme !



Installés au chaud pour la fabrication de la guirlande qui sera mise en place à l'entrée de la commune pour la nouvelle année, les enfants sont concentrés sur leur œuvre, les adultes participent activement.

Même nos plus anciens sont gâtés pour Noël....

Depuis quelques années, nos octogénaires et plus reçoivent de la part de la municipalité un présent pour fêter Noël.

C'est avec beaucoup de plaisir que les conseillers rendent visite aux personnes concernées et passent un très bon moment convivial et de partage.

Notre doyenne Léa bon pied bon œil va pouvoir profiter des douceurs avec ses proches.





*La vie
intercommunale*

Communauté de Communes Chalosse Tursan

Maison France Services

Depuis le 1er janvier 2022, un Espace France Services a vu le jour à la place de l'ancienne Trésorerie de Hagetmau : un seul lieu pour effectuer toutes vos démarches administratives et répondre à tous vos besoins numériques.

Ramener les services au public au coeur des territoires, à moins de 30 minutes de chaque habitant : c'est l'ambition du programme France Services, lancé par l'Etat en 2019. Car si le développement des services publics en ligne permet de simplifier la plupart de nos démarches, il pose aussi de nouveaux problèmes aux usagers : difficultés d'accès à Internet, non-maîtrise des outils informatiques, manque de matériel adéquat...

Tout au même endroit

La communauté de communes Chalosse Tursan a décidé de se doter de son espace France Service dans le bâtiment communautaire qu'est l'ancienne perception d'Hagetmau.

OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

L'OPAH lancée en 2019 est toujours en vigueur jusqu'à août 2022.

Ce programme est à destination des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs.

Il permet d'étudier un projet d'amélioration de son habitation dans sa globalité. (aspect technique et financier)

Le but : rapprocher la population du territoire de services essentiels comme Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, la CPAM, tous situés à Mont-de-Marsan.

Pour leurs démarches, ils bénéficieront du soutien et des conseils de deux animatrices, Sandrine Fargues et Isabelle Labeyrie, et d'une conseillère numérique, Viviane Lacouture. Un lien humain indispensable pour accompagner le développement des services en ligne ainsi que la dématérialisation des démarches administratives, qui sera achevée courant 2022.

Une nouvelle relation

Pour accueillir et conseiller les usagers, l'Espace France Services Chalosse Tursan dispose de plusieurs postes informatiques en libre accès, de différents bureaux à disposition des animatrices ou des organismes partenaires pour des permanences, d'une salle de réunion et de formation de 35 m² pouvant accueillir jusqu'à 16 personnes.

Situé à proximité immédiate de la Mairie, de la Maison de Santé, de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et du CCAS de Hagetmau,

L'organisme SOLIHA est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

Les permanences :
2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h à la Médiathèque d'Hagetmau

Contact :
0558909057
urbanisme.landes@solihha.fr



Les organismes et institutions partenaires de l'Espace France Services

La Préfecture des Landes - La Poste - La DDFIP 40 - Le ministère de la Justice - Pôle Emploi - La CARSAT - La CAF 40 - La CPAM - L'ADIL - La Mission Locale des Landes - L'Accueil Médiateur des Conflits sociaux - Le CIDFF

Infos pratiques

Espace France Services Chalosse Tursan
- 77 allée de Turré - 40700 Hagetmau
- 05 58 79 30 81

espacefranceservices@chalossetursan.fr
Ouvert les lundis et vendredis de 9h à 12h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, puis le samedi de 9h à 12h

ce nouvel Espace France Services marque le retour des services publics au coeur des territoires et la volonté d'établir une nouvelle relation avec les usagers : plus simple, plus directe, plus humaine et plus efficace. A chacun d'en profiter.



SIETOM de Chalosse

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT
A PARTIR DU
1 / 0 1 / 2 0 2 2**

À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN VERRE**



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



À RECYCLER

**BRIQUES
ALIMENTAIRES
EN PLASTIQUE
ET MÉTAL**



BRIQUES
ALIMENTAIRES



BOUTEILLES ET
FLACONS EN PLASTIQUE



**NOUVEAU
AU 1/01/2022**



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



Dentifrice



EMBALLAGES EN
MÉTAL



**NOUVEAU
AU 1/01/2022**



TOUS LES PETITS
EMBALLAGES EN MÉTAL



À RECYCLER

**TOUS LES
PAPIERS ET LES
EMBALLAGES
EN CARTON**



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



EMBALLAGES
EN CARTON



**NOUVEAU DANS LE
CONTENEUR JAUNE**

**NOUVEAU
AU 1/01/22**

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers, des emballages en carton et en verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal

**Bouteilles,
flacons et
bidons**



**Briques
alimentaires
et emballages
métalliques**



NOUVEAU

**Toutes
les barquettes**



NOUVEAU

**Tous les
pots, boîtes
et tubes**



NOUVEAU

**Tous les sacs,
sachets et
films**



NOUVEAU

**Tous les petits
emballages
métalliques**



**Pas besoin
de les laver,
il suffit de bien
les vider.**

SIVU scolaire Le Luy de France

Suite au décès de son Président, Claude Labégaria, voici le nouveau bureau élu le 25 janvier 2022 :

Président :	David NOGUES de Momuy
1 ^{er} Vice-Président :	Karine LAPOS de Nassiet
Secrétaire :	Evelyne FEDENSIEU d'Argelos
Secrétaire adjoint :	Camille ROUX de Cazalis
Trésorière :	Delphine BARREAU de Beyries
Trésorière adjointe :	Sylvie DEFFREIX de Cazalis

Voici la répartition de l'effectif pour l'année 2021-2022 :

Commune	Instituteur	Classe	Enfants de Cazalis
Momuy	Mme Labadie	PS : 19 élèves	Léa AIRAULT
		GS : 6 élèves	Nathan DULAU
	Mme Tornay	MS : 15 élèves	
		GS : 8 élèves	
Nassiet	Mr Bedu	CP : 15 élèves	Youna LASSERRE Célestine ROUX Cristou KIEHO
		CE1 : 3 élèves	
	Mme Hugues	CE1 : 14 élèves	Augustin KIEHO
		CE2 : 6 élèves	Oïhanna SOUARN
Castaignos Souslens	Mme Gittard	CE2 : 9 élèves	
		CMI : 9 élèves	Maxime DULAU Xabi BERNET Elya MANES
	Mme Faïa	CMI : 8 élèves	
		CM2 : 12 élèves	Enéa SOUARN

SIVU scolaire Le Luy de France

La Participation financière 2021 de la commune de Cazalis est calculée pour 50 % selon le nombre d'habitants et pour 50% sur le nombre d'élèves inscrits à la rentrée de janvier.

Argelos	Bassercles	Beyries	Castaignos	Cazalis	Momuy	Nassiet	Total
11 648 €	7 434 €	7 644 €	27 098 €	9 346 €	29 811 €	22 019 €	105 000 €
Soit pour Cazalis, une variation de +12,59 % par rapport à l'année précédente							

De plus, les communes n'ayant pas d'école versent une contribution financière aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour compenser les charges de personnel des cantines, de surveillance et d'entretien.

Au total, 69 854,08 € ont été dépensés. 128 élèves étaient recensés. La participation par élève est donc de 545,73 €.

Communes	Participations
Argelos	7 640,22 € pour 14 élèves
Bassercles	3 274,38 € pour 6 élèves
Beyries	4 365,84 € pour 8 élèves
Cazalis	6 003,03 € pour 11 élèves
Soit au total	21 283,47 € pour 39 élèves

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 11 cazalisiens scolarisés : 15 349,03 € **soit 1395,37 € par élève**, soit une variation de **+ 4,51 %** par rapport à l'année 2020.

Quelques infos utiles concernant le SIVU ...

<u>Siège :</u>	Mairie de Castaignos Souslens
<u>Adresse :</u>	SIVU Le Luy de France 5 place Victor Ducla 40700 CASTAIGNOS SOUSLENS
<u>Téléphone :</u>	05.58.41.48.16
<u>Mail :</u>	sivu@luydefrance.fr
<u>Secrétaire :</u>	Mireille LARRIERE

Tarifs cantine 2021 :

Enfants 2,60 € par repas

Tarifs garderie :

En 2021 1,82 € par jour



*La vie
associative*

Comité des fêtes

Chères cazalisiennes et chers cazalisiens,

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022.

2020 a été une année de survie pour tout le monde à cause du Covid. Après le premier confinement de 3 mois, dès fin Octobre 2020 le couvre-feu nous était imposé. Ce n'est qu'en Juillet 2021 que nous avons eu la possibilité d'envisager des événements.

Ainsi, les fêtes Communales ont été résumées à leur minimum : Messe, Cérémonie au Monument aux Morts, apéritif du Conseil et apéritif du Comité, servis assis, et suivis du repas. C'est dans le respect le plus strict des gestes barrière que ce repas a réuni 92 participants.

Ces fêtes ont été suivies le 1er Août par un Vide-grenier qui a remporté un franc succès : une trentaine d'exposants ont été installés dans la salle communale et sur la place. Malheureusement pour ceux qui étaient dehors la pluie en a fait fuir une partie, mais elle a permis la visite de beaucoup de monde dont des touristes, même étrangers, qui ont quitté les plages pour venir se promener en famille dans nos belles terres landaises.

Le cours de gym a repris en Septembre 2021 avec le même succès que l'année précédente. Pour rappel tous les lundi de 18 h 30 à 19 h 30 et il y a encore de la place !

Le Téléthon que nous avons eu le plaisir de partager avec la Commune et l'ACCA a eu lieu le 4 Décembre sous forme de Drive. 74 repas ont été vendus + des poches de Merveilles et des barquettes de civet de sanglier. A l'occasion du Téléthon nous avons fait une collecte de jouets au profit du Secours Populaire. Nous remercions toutes les personnes qui ont déposé à la salle des jouets, des peluches et des jeux.

Nous vous informons de la nouvelle composition du bureau :

Présidente :	Marie-Anne THONNELIER
Vice-Président :	Hervé DUSPOUYS
Secrétaire :	Elisabeth LACAZEDIEU
Secrétaire Adjointe :	Fanny LEMAIRE
Trésorière :	Chantal GAILLARDOU
Trésorière Adjointe :	Nadine BRETHERS
Rresponsable L.IV :	Camille ROUX
Rresponsable Gym :	Sylvie DEFFREIX
Membre actif :	Florent AIRAULT

L'activité du Comité a été restreinte et pourtant l'envie de nous retrouver et de faire vivre notre village représente le fondement spirituel et le terreau de notre Association.

Nous avons encore et toujours la tête pleine de projets mais dépendons de l'évolution de l'épidémie. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous soumettre vos souhaits d'animations pour 2022.

« Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre Association, et non pas ce que votre Association peut faire pour vous. »

La Présidente
Marie-Anne Thonnellier

Le sport à Cazalis



Pour la seconde année, la Gym sur chaise est pratiquée à la salle polyvalente tous les lundis soir de 18h30 à 19h30.



Le vendredi matin, les marcheurs se retrouvent à partir de 9h00 place de l'église.

Les parcours sont accessibles à tous et sans difficulté majeure.

Vous êtes les bienvenus pour étoffer le groupe.



Les animations du Comité des fêtes



Un vide-grenier était très demandé au Comité des fêtes.

Les exposants ont été accueillis avec une collation, et une restauration était proposée toute la journée, sandwiches, frites, boissons.

Nous avons eu un retour très positif des exposants et des visiteurs, sur l'accueil, l'organisation et le déroulé dans la convivialité et les échanges fructueux.

Tout le monde a fait de belles affaires et nous avons (re)découvert parfois de jolis objets anciens.

Merci encore à tous !



CAZALIS EN FÊTE

Dimanche 4 Juillet 2021

Malgré les contraintes sanitaires, le comité des fêtes et le bar ont tenu à organiser une journée récréative.

Les habitants de Cazalis, très contents de se retrouver, ont répondu présents à l'invitation.

Grands et petits ont pu partager un moment de convivialité qui leur manquait tant.

Un apéritif a été offert par la commune et servi à table pour respecter les obligations nationales.

Le bar pour fonctionner a innové et s'est équipé de chariot de supermarché (prêté pour l'occasion par Hervé) afin de déambuler autour des tables et ainsi éviter les déplacements.

Après l'apéritif les participants se sont installés à table pour déguster une excellente paella.



ACCA

En cette nouvelle année, l'ACCA vous présente ses meilleurs vœux.

Le choc. Le 10 Octobre 2021, le décès brutal de Claude LABEGARIA. Il était Maire de la commune mais aussi membre du conseil d'administration de l'ACCA. Une pensée pour lui et sa famille.

L'année 2021 est une année passée sous le signe de la pandémie, qui nous a emmené à tout annuler, les repas et le concours de belote. Malgré cela, l'ACCA s'est mise aux fourneaux et a pu vous faire profiter de civet, axoa et saucisses de sangliers.

2021 à été aussi une année où il a fallu refaire les statuts de l'ACCA, le règlement intérieur et refaire le conseil d'administration. Ce dernier a été mis en place pour 3 ans.

Début septembre, remise des cartes de chasse, les effectifs sont en légère augmentation.

3 nouveaux chasseurs : Hugo Castets, Didier Cabanne, Victor Lazare. Bienvenue à eux.

Le 18 septembre, à ma demande, une dizaine de personnes, chasseurs et membres de la municipalité se sont mobilisés pour la manifestation à Mont de Marsan, pour la défense des chasses traditionnelles et toutes autres traditions (courses landaises, gavage, corrida etc...). Malgré une journée bien humide, nous y étions. 7h départ de Cazalis , 8h petit casse-croûte à Mont de Marsan. Après la manifestation, l'Acca a offert un repas aux participants.

Début décembre, comme chaque année, nous avons participé au Téléthon en offrant 60 kg de civet de sanglier.

Le président, M. LASSERRE Jean Philippe

A.C.C.A DE CAZALIS COMPTES EXERCICE 2020-2021		
DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
Subvention communale	400,00 €	
Subvention/Adhésion fédération	515,00 €	95,00 €
Assurance Groupama		282,88 €
Cartes A.C.C.A 23X16 ; 8X46	712,00 €	
Bracelets	900,00 €	374,00 €
Faisans + Perdreaux		504,00 €
Participation frais piqueurs		200,00 €
Participation frais de meute		108,00 €
Repas chasse repas + dons	-00 €	-00 €
Concours de belote	-00 €	-00 €
Boissons + divers		1 330,28 €
Participation Téléthon	-00 €	-00 €
Aménagement salle des associations		1 279,00 €
Vente chevreuil	134,00 €	
Vente sanglier	1 927,00 €	
TOTAL GENERAL	4 588,00 €	4 173,16 €

Caisse 30/06/20,.....	285,60 €
Caisse 30/06/21,.....	262,60 €
Solde banque au 30/06/20.....	5 754,21 €
Solde banque au 30/06/21.....	5 907,05 €
Compte livret.....	6 980,11 €

Exercice 2020-2021 +414.84€

RAPPEL EXERCICE PRECEDENT: -69,91 €

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA DE CAZALIS DU 25 Juin 2021

Etaient présents : 16 chasseurs

Excusés : 5 chasseurs

Comptes financiers saison 2020/2021 approuvés à l'unanimité

Rapport d'activité 2020/2021

11 Battues 3 aux chevreuils et 8 aux sangliers et nuisibles
 10 chevreuils et 36 sangliers prélevés
 6 chevreuils prélevés à l'approche en tir d'été
 2 renards et 6 blaireaux pris en piégeage

Modification des statuts

Après lecture et modification des nouveaux statuts, ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Modification règlement intérieur (RIC) approuvés à l'unanimité

Nouveau tarif des cartes

Carte membre de droit 15€

Carte chasseur facultatif à l'année 45€

Carte temporaire palombière à l'année 20€

Carte temporaire grand gibier (affût/approche) gratuit

Carte temporaire petit gibier 5€ la journée

Tous les chasseurs ont droit à une invitation gratuite

Pensez à vous munir de ces cartes auprès du Président ou du Trésorier.

Renouvellement du conseil d'administration.

Pas de nouvelles candidatures. Les 9 membres sortants se représentant, tous ont été élus à la majorité.

Le conseil d'administration va se réunir pour élire le président, le vice président, le trésorier et le secrétaire.

Prévisions pour la saison 2021/2022

Lâcher de 40 faisans en 2 fois et 10 perdreaux

Plan de chasse chevreuil commun avec Brassempouy {calendrier des battues à venir}

Pour tout autre gibier voir l'arrêté préfectoral

Chasse au sanglier en commun avec les ACCA de Momuy, Castaignos-Souslens, Nassiet, Brassempouy, Bergouey.

Plan de chasse chevreuil en commun avec L'ACCA de Brassempouy.

Divers

Monsieur CASTETS Didier demande la modification d'un poste fixe (affût) pour la chasse à la palombe sur la commune de CAZALIS de la parcelle A 147 à la parcelle 145 avec accord Madame MARSAN. Accepté à la majorité.

Monsieur LAZARE Victor sollicite l'ACCA pour une carte de chasse (membre de droit). Accepté à la majorité.

Monsieur Chochois Thomas sollicite l'ACCA pour une carte de chasse (membre facultatif). Refusé car hors délais.

Monsieur TOUYAROT Clément sollicite l'ACCA pour une carte de chasse (membre facultatif)

Accepté à la majorité.

Monsieur LAPOS Lucien sollicite l'ACCA pour deux bracelets de chevreuil à l'approche à 80€ l'un.

Accepté à la majorité.

Information

Tout chasseur ayant un poste fixe, ne pourra pas chasser la palombe ailleurs sur la période du 01 octobre au 20 novembre.

Pas de banquet de la chasse cette année.

Le Président JP-LASSERRE

A.C.C.A de CAZALIS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2021

Présents 16 membres

Modification des nouveaux statuts approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du conseil d'administration

9 membres ont été élus à l'unanimité

CASTETS Didier – DULAU Pascal – DUMAS Fabrice – DUSPOUYS Eliane –
DUSPOUYS Jean – LABEGARIA Claude – LACAZEDIEU
Jacques – LASSERRE Jean Philippe – ROZIS Francis

Ce conseil d'administration s'est réuni le 01 juillet 2021 et a élu comme suit.

Nom	Prénom	Préciser si Chasseur ou non Chasseur Propriétaire Ou Mandataire	Adresse	Fonction
LASSERRE	Jean Philippe	Chasseur Propriétaire	351 Route des Lacs d'Halco 40700 CAZALIS 06 38 13 09 20 ACCACAZALIS40@GMAIL.COM	Président
LACAZADIEU	Jacques	Chasseur Propriétaire	127 Rue de l'Eglise 40700 CAZALIS	Vice-Président
ROZIS	Francis	Chasseur Propriétaire	432 Route des Lacs d'Halco 40700 CAZALIS	Trésorier
DUSPOUYS	Eliane	Chasseuse Propriétaire	234 Route d'Amou 40700 CAZALIS	Sécrétaire
DUSPOUYS	Jean	Chasseur Propriétaire	234 Route d'Amou 40700 CAZALIS	Membre
DUMAS	Fabrice	Non chasseur Propriétaire	833 Route d'Amou 40700 CAZALIS	Membre
DULAU	Pascal	Chasseur Propriétaire	539 Route de la Lande 40700 CAZALIS	Membre
CASTETS	Didier	Chasseur Propriétaire	306 Route des Lacs d'Halco 40700 CAZALIS	Membre
LABEGARIA	Claude	Chasseur Propriétaire	78 Chemin de Loupien 40700 CAZALIS	Membre

ACCA de CAZALIS - Rappel

- Pour l'obtention d'une carte de membre facultatif, faire une demande écrite au président avant le 1er avril de l'année en cours et la renouveler tous les ans. Cette dernière sera étudiée au Conseil d'Administration.
- Pour créer un poste fixe de chasse à la palombe, faire une demande au président qui soumettra cette dernière au Conseil d'Administration.

ACCA de CAZALIS

Samedi 18 Septembre 2021

L'unique animation de l'ACCA fut la mobilisation pour la défense des chasses traditionnelles et des traditions en général.

Sous une pluie battante, les participants ont répondu présents et se sont joints à la foule entre 16 et 20000 manifestants.

Du bruit, des chants, de la ferveur pour défendre notre patrimoine culturel.

Tôt le matin, les représentants de la municipalité, du monde de la ruralité, de la chasse, sont partis en convoi.

Un arrêt sous un abri bus pour prendre des forces avant la manifestation (saucisson, paté, arrosé d'un petit canon).

Après les 6 kms de marche sous les intempéries, le président a convié le groupe au restaurant, chez François (Fourchette et sable blanc).

